10 / Actualités

HAUSSE DES TARIFS DE STATIONNEMENT AU PLATEAU SYLVIE-DAIGLE

Les étudiants préparent des surprises

ISABELLE PION

sabelle.pion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — L'Association étudiante du Cégep de Sherbrooke (AÉCS) entend mettre de l'avant, d'ici à l'adoption du budget de la Ville de Sherbrooke lundi soir, diverses actions «surprises» afin de protester contre la décision des élus sherbrookois d'augmenter la hausse des tarifs de stationnement du plateau Sylvie-Daigle.

Porte-parole de l'AÉCS, Marie-Danielle Larocque souligne qu'elle ne peut en dire plus pour le moment. Chose certaine, les étudiants seront présents à la séance du conseil municipal lundi soir prochain afin de déposer une pétition. L'AÉCS déplore «l'absence de dialogue» et le «manque d'ouverture des membres du conseil municipal, qui ont préféré résoudre la question en huis clos de façon unilatérale plutôt que de consulter les principaux intéressés, soit les étudiants euxmèmes».

Candidat du Renouveau

Ironiquement, le conseiller permanent de l'AÉCS, Alexandre Blanchette, a été candidat pour le Renouveau sherbrokois, le parti du maire Bernard Sévigny, lors des dernières élections

municipales. «Ce qui se produit en ce moment, c'est en continuité directe avec l'ancienne administration. Ca n'aurait pas été difficile d'envoyer quelqu'un nous rencontrer. On l'aurait pris comme une forme de respect», souligne-t-il en mentionnant que l'AÈCS avait des propositions à faire.

Le jeune homme a tout de même l'intention de rester membre du parti, qui est somme toute très peu représenté en ce moment à l'hôtel de ville. Il souligne qu'il fait la distinction entre le fait d'être membre du RS et ce qui se passe actuellement au conseil. Rappelons que pendant la campagne électorale, Bernard Sévigny s'était engagé à multiplier les discussions et les initiatives conjointes avec les as-

sociations étudiantes.

De son côté, la conseillère Mariette Fugère s'est dit déçue de la tournure des événements. Elle a proposé à ses collègues, lundi soir, de reporter l'application de cette décision. Beaucoup d'entre eux ignoraient que cette décision entreraît en vigueur si rapidement.

Légalité

Cependant, cette année, le dépôt du budget a été retardé en raison de l'année électorale. «J'ai fait mon possible, j'ai voulu les représenter, mais on est quand même 20 voix autour de la table...» commente-t-elle. Mme Fugère se questionnait

Mme Fugère se questionnait aussi sur la légalité de cette fa-



Alexandre Blanchette

con de faire, compte tenu que le budget n'a pas encore été adopté.

«Légalement, le règlement va être adopté en même temps que le budget», note Me Isabelle Sauvé, directrice des services juridiques à la Ville de Sherbrooke. Si la mise en vente des vignettes avait eu lieu après l'adoption du budget, beaucoup d'étudiants auraient dù revenir de l'extérieur pour en faire l'achat.

Il était donc possible de mettre en vente les vignettes avec le nouveau tarif alors que le budget n'a pas été adopté? «J'imagine que c'est possible, puisqu'ils l'ont fait. C'est une décision administrative qu'ils ont prise», note Mme Sauvé. Un avocat spécialisé en droit municipal, qui souhaite ne pas être identifié, explique pour sa part que la Ville pouvait agir ainsi puisque les vignettes de stationnement ne seront valides qu'à partir de janvier. D'ici là, la Ville aura le temps d'adopter son règlement.



1 sur 1 2009-12-16 12:55